

# *Musique en Côte de Nacre en six questions*

## ➤ **Qui a fondé et dirige les *Rencontres Européennes* ?**

- Jean Marchand, président fondateur. Journaliste économique et musicien lui-même, il a fait ses premières armes d'organisateur de manifestations musicales au *Festival de Saint-Céré* (1966-1977), avant de créer *Musique en Rouergue* (1978-88, Aveyron), *Musique en Guyenne* (1985-2001, Lot-et-Garonne) et *Musique en Vendée*.
- Alain Breton, enseignant, ancien président de l'Ecole de musique de Douvres-la-Délivrande.
- Ghislaine Marchand, ancienne directrice d'un établissement d'enseignement.
- Guillemette Delfino, musicienne, enseignante

## ➤ **Les organisateurs sont-ils rémunérés ?**

C'est une règle intangible : l'organisation de *Musique en Côte de Nacre* est fondée sur un strict bénévolat. Les musiciens professionnels engagés par le festival comme par d'autres structures comparables, sont certes rémunérés pour leurs prestations. Mais les organisateurs, structurés en association 1901, restent totalement bénévoles.

## ➤ **Comment sont organisés les concerts ?**

Tout au long de l'année, les organisateurs écoutent de jeunes artistes susceptibles d'être programmés dans le cadre de *Musique en Côte de Nacre*, du soliste à la grande formation, en passant par la musique de chambre, avec une politique délibérée d'éclectisme et, bien sûr, de qualité.

## ➤ **Comment les *Rencontres Européennes* sont-elles financées ?**

Les responsables de *Musique en Côte de Nacre*, comme tous les dirigeants d'une association 1901, doivent construire programmes et budget avec l'objectif d'un strict équilibre, à partir de ressources qui sont, dans l'ordre :

- les *recettes propres* (stages, concerts, produits dérivés éventuels) ;
- les *subventions* des collectivités publiques, indispensables au financement ;
- les *concours des sponsors* qui associent l'image de leur société à la nôtre.

Les *Rencontres Européennes* s'autofinancent à 80 %, grâce aux recettes des académies et des concerts.

## ➤ **Pourquoi les prix des concerts sont-ils très accessibles ?**

C'est un choix dont l'objectif est d'atteindre un large public, avec une programmation exigeante. Là encore, il importe de respecter un équilibre délicat, entre, d'une part, le souci de maintenir des prix non dissuasifs pour les mélomanes et pour les stagiaires et, d'autre part, des tarifs qui permettent au festival d'assurer l'équilibre de son activité. Car s'il est vrai qu'une association 1901 n'a pas pour objet de faire des bénéfices, son rôle n'est assurément pas de faire des pertes.

*Musique en Côte de Nacre* s'attache à ce double impératif, avec des prix de places de concerts de 12 € à 15 €, selon les spectacles, inchangés depuis 2008.

## ➤ **Quelles sont les retombées des *Rencontres Européennes* ?**

La présence du festival et de ses quelque 160 participants d'une dizaine de nationalités pendant deux semaines se traduit par :

- des dépenses directes d'hébergement, de restauration, de communication ;
- des dépenses indirectes, mais bien réelles et très diverses (restauration, achats divers, etc.) découlant de la présence pendant deux semaines des participants, mais aussi du public assistant aux concerts.

## **I n f o r m a t i o n**

47 ter rue Marcel et Jacques Gaucher 94120 Fontenay-sous-Bois

Téléphone : 06 64 66 58 25 Courriel : musi.nacre@laposte.net